

Assemblée Générale de BEED (Bassin Eyrieux Environnement Développement)

Samedi 5 juillet 2025

L'Assemblée Générale a réuni **43 adhérents**, le 5 juillet de 14h30 à 16H30 au cinéma des Ollières sur Eyrieux.

I. Présentation du rapport moral 2024 /2025

- Présenté par Robert Levy, Président de BEED

L'année 2024 /2025 a été une année importante, de transformation, avec de nombreuses actions et activités menées par BEED, nombreuses actions et mobilisations autour de la vidange expérimentale du barrage à partir d'octobre 2024 et de son suivi.

1er constat, l'effectif des adhérents de BEED est passé d'environ 30 en juillet 2024 à 110 à ce jour.

Ce développement important a impacté l'organisation de BEED qui a ouvert ses réunions de travail au collectif Barrage pour le Vivant et aux sympathisants qui souhaitaient s'impliquer sur le suivi de l'affaire du Barrage. Si cette opération désastreuse de vidange de Barrage a permis de gagner de nouveaux adhérents elle a aussi fait ouvrir de nouveaux chantiers de surveillance (nouveaux groupes de travail, Stage de Kevin Grojean, représentation de BEED dans des Comités techniques) donc beaucoup d'énergie a été consacrée aux suites de la vidange du barrage. Il faut aussi souligner la participation de nouveaux adhérents et sympathisants à une cagnotte financière en sus des adhésions.

Les actions menées par BEED sur l'année écoulée :

- Suivi naturaliste des odonates (libellules).
- Participation au Festival la Belle Vie de Saint Michel de Chabrillanoux en août 2024.
- Alerte au CBNMC et accompagnement PNRMA (parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche) /ONF (Office National des Forêts) sur secteur de coupes de boisements de Douglas du plateau, au côté desquels se trouvent des plantes protégées mises en danger par le débardage. Très bonne réactivité des différents interlocuteurs, nous avons pu concilier la coupe et la protection de la biodiversité, conformément aux orientations de BEED. S'en est suivi un nouveau zonage à des zones enjeux du secteur.
- Suivi de l'affaire de la vidange du barrage des Collanges dès le mois de septembre 2024.
- Une animation au Lycée du Cheylard pour la Journée de l'Eau.
- Contribution dans le cadre de la participation au Plan de Gestion Territorial de l'Eau, au plaidoyer de restauration de Zones Humides.
- Chantier de conservation des papillons sur la parcelle des Sceteaux suivi en particulier par Jacques Plumecoq.
- Un suivi de l'affaire du contentieux pour les lézards ocellés sur la commune de St Etienne de Serre, c'est un dossier qui reste toujours aussi nébuleux ! Les juridictions et l'administration étant incapables de nous dire ce qui a été décidé et qui fait quoi,

- Recours gracieux avec la FRAPNA et de la FNE auprès de la préfecture pour empêcher la vidange du lac des Collanges, hélas sans succès.

D'Octobre 2024 jusqu'à présent : Suivi de la vidange du Barrage

1/ Mobilisation de BEED et des habitants du collectif Barrage pour le Vivant à partir du 3 octobre et tout au long du mois d'octobre, novembre, décembre et au-delà notamment par de nombreux tractages conversationnels sur les marchés de la Voulte, St Sauveur, le Cheylard, Vernoux... par l'organisation de manifestations, de réunions publiques. Une pétition en ligne a récolté à ce jour plus de 30 000 signatures.

2/ Mise en place d'une cagnotte sur Hello Asso a récolté un peu plus de 2000 € pour collecter des fonds : *"Les fonds collectés seront répartis de la manière suivante :*

- *Analyses (60%) : Réalisation d'analyses pour évaluer directement ou indirectement les niveaux de pollution et les impacts des boues toxiques. Ces tests permettront d'obtenir des données précises sur la contamination et d'orienter les décisions futures concernant la gestion de la rivière. Indirectement, cela inclurait un IBGN (Indice Biologique Global Normalisé), qui ne recherche pas la pollution elle-même, souvent déjà emportée par les crues, mais ses conséquences sur la biodiversité. Il s'agit d'une méthode d'évaluation de la qualité générale d'un cours d'eau.*
- *Démarches légales et administratives (30%) : Couverture des frais liés à la constitution de dossiers pour les démarches légales en cours, y compris le dépôt de plaintes et la création de commissions consultatives avec des acteurs locaux et des experts en environnement.*
- *Communication et sensibilisation (10%) : Organisation d'ateliers, de réunions d'information et de campagnes de sensibilisation pour informer les riverains et les usagers de la rivière sur les risques de pollution et l'importance de la préservation de l'Eyrieux."* (Extrait du texte d'accompagnement sur hello asso)

3/ Mise en place de commissions de travail avec la création de 3 groupes : Communication, Technique/Scientifique et Juridique pour suivre les dossiers. Parmi ceux-ci, notamment, la rédaction et diffusion de tracts d'information, la demande de reconnaissance d'utilité générale qui permettra la défiscalisation des dons, le suivi des analyses officielles de la qualité de l'eau potable, etc.

4/ Des RDV avec les pouvoirs publics et des contacts avec des élus (le député Hervé Saulignac, la conseillère départementale Laetitia Serre, les conseillères régionales Maud Grard et Florence Cerbaï, les maires des communes de la vallée) et des réunions mensuelles avec le collectif Barrage pour le Vivant. Important de souligner qu'à l'occasion de cette mobilisation une belle refonte du site internet de BEED a été réalisée par Sébastien Palix : www.beed07.org et la mise en place de la possibilité d'adhérer en ligne via HelloAsso.

5/ A noter : la participation de BEED en tant que partie prenante au comité technique de suivi du SDEA à propos du suivi de la vidange.

6/ Enfin, BEED encadre Kévin Grosjean, un étudiant stagiaire avec la Fédération de Pêche qui permettra de faire un suivi de la situation hydro biologique de la rivière à la suite de la vidange. NB : Kévin Grosjean est en Master2 Sciences de l'eau, parcours Qualité des Eaux, des Sols et Traitements (QuEST) UFR Sciences et Techniques de Besançon.

7/ Claude Rouveyrol souhaite rappeler aussi la contribution de BEED au « Le jour de la Nuit » avec l'édition d'une plaquette de présentation de l'événement.

8/ BEED a exprimé son inquiétude et les regrets de voir de nouveau une course d'enduro cross comme la Castagn'Hard sur le territoire au printemps. Un article exposant ces inquiétudes a été publié dans l'Hebdo de l'Ardèche.

9/ Beed poursuit avec d'autres partenaires le suivi des impacts sur les libellules Odonates patrimoniaux (Cordulie splendide et Oxycordulie à corps fin).

L'Assemblée générale est invitée à donner le quitus au Président pour le rapport moral 2024/2025. L'unanimité des participants (soient 43 voix) a donné son quitus.

II. Présentation du rapport financier 2024 /2025

Présenté par Robert Levy, Président de BEED, en lieu et place de la Trésorière Christine Abboud, absente

➔ Voir bilan en annexe

L'Assemblée générale est invitée à donner le quitus au Président pour le rapport financier 2024/2025. L'unanimité des adhérents présents a donné son quitus.

III. Election du Conseil d'Administration

Rappel : Statutairement, l'association BEED prévoit que le CA doit à minima comprendre 6 administrateur.rice.s, mais n'a pas de plafond.

Toute personne désireuse de se présenter à l'élection du CA peut le faire le jour de l'Assemblée Générale.

Le CA devra élire en son sein les membres du Bureau, a minima trois personnes Président, Trésorier, Secrétaire Général mais le bureau aussi peut être étendu à plusieurs personnes, avec l'élection d'adjoints.

Il est possible d'être coopté comme membre du CA en cours d'année.

Tous les membres du CA de 2024/2025 sont sortants.

- **Membres du CA sortants et démissionnaires :** Christine Abboud, Jean Daniel Balayn , Claude Rouveyrol.
- **Membres sortants et candidats :** Eveline Bijkerk, Sébastien Darnaud, Eric Gaillard, Etienne Guillermond, Robert Levy, Jacques Plumecoq, Josiane Theron.
- **Membres cooptés en cours d'année :** Michel Micolon, Jean Louis Palix, Cécile Parnotte, Jean Luc Piolet.
- **Nouveaux candidats :** Fabienne Gauthier, Sébastien Palix, Harold Verspieren.

Un tour de table rapide permet à chacun des candidats de se présenter.

Le CA ainsi constitué de 14 membres est élu à l'unanimité des adhérents présents.

Désormais composé de : Eveline, Sébastien Darnaud, Eric Gaillard, Fabienne Gauthier, Etienne Guillermond, Robert Levy, Michel Micolon, Jean Louis Palix, Sébastien Palix, Cécile Parnotte, Jacques Plumecoq, Jean Luc Piolet, Josiane Theron, Harold Verspieren.

Le CA se réunira très prochainement pour élire le bureau de l'association et valider le rapport d'orientation ainsi que le budget à venir. Pour rappel, en ce jour d'assemblée générale, le bureau est composé ainsi : Président : Robert Lévy, Trésorière : Christine Abboud. Secrétaire : Josiane Théron.

IV. Rapport d'orientation, bilan de l'étude de Hydro-biologique à mi-parcours et projet pour un plan de gestion sédimentaire :

A la suite de l'élection du nouveau Conseil d'administration, les grandes lignes d'orientations 2025/2026 ont rapidement été présentées par Cécile Parnotte.

Kevin Grosjean a présenté un point d'étape mi-parcours de l'étude morpho hydrologique de la Rivière qu'il mène pour le compte de Beed et de la Fédération de la Pêche.

L' AG s'est terminée par la présentation de Ginès Martinez, administrateur de la FRAPNA 07 à laquelle Beed est fédérée. Il a présenté l'opportunité de lancer au niveau du bassin de l'Eyrieux un plan de gestion sédimentaire.

Les Ollières, 5 juillet 2025